

**Certificat d'examen de type**  
**n° F-02-B-181 du 4 décembre 2002**

**Organisme désigné par**  
**le ministère chargé de l'industrie**  
**par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/C080264-D1

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique**  
**trieur-étiqueteur type CP 02**  
**Classe X(0,5)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 19 mars 1998 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement automatique : trieurs-étiqueteurs.

**FABRICANT :**

ICA S.p.A, VIA DEL LITOGRAFO, 7, 40138 BOLOGNE (ITALIE).

**DEMANDEUR :**

E<sup>ts</sup> PRUD'HOMME, 5 AVENUE DE L'OBSERVATOIRE, 75006 PARIS (FRANCE).

**CARACTERISTIQUES :**

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur type CP 02, ci-après dénommé instrument, est destiné à vérifier la conformité des lots de préemballages au décret n° 78-166 du 31 janvier 1978 modifié.

Le mode de fonctionnement est discontinu (les charges sont pesées à l'arrêt).

L'instrument est constitué par :

- 1° un système d'amenée des préemballages sur le dispositif récepteur de charge au moyen d'un système les poussant pas à pas ; l'évacuation d'un préemballage est obtenue soit par l'arrivée du suivant sur le récepteur de charge, soit par le système de poussée pas à pas.
- 2° Une unité de pesage comprenant :
  - un dispositif récepteur de charge composé d'un plateau fixé sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge.
  - Un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte de marque TEDEA HUNTLEIGH EUROPE type 240 ( $E_{max} = 5$  kg) faisant l'objet du certificat d'essai n°TC 2399 délivré par le NMi (organisme notifié par les PAYS-BAS).
  - Un dispositif de traitement de la mesure SIEMENS type SIWAREX U dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur.
  - Un dispositif d'affichage soit de marque SIEMENS (version A) ou de type PC industriel (version B).
- 3° Un dispositif d'impression.

L'instrument est équipé des dispositifs fonctionnels suivants :

- dispositif de test de l'affichage à la mise sous tension ;
- dispositif de mise en évidence d'un défaut significatif (signal visible) ;
- dispositif de réglage statique de la pente protégé par le dispositif de scellement ;
- dispositifs de mise à zéro :
  - ? dispositif de mise à zéro initial (peut ou non être mis en œuvre sur commande),
  - ? dispositif semi-automatique de mise à zéro,
  - ? dispositif automatique de mise à zéro ; la durée maximale entre 2 mises à zéro consécutive ne peut pas excéder 30 minutes ;
- dispositif de prédétermination de tare.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes:

- Portée maximale : Max = 2 kg
- Echelon de vérification : e = 1 g
- Portée minimale : Min  $\geq$  100 g
- Effet maximal de tare : PT = - Max
- Nombre d'échelons : n = 2000
- Températures limites d'utilisation : - 10 °C, + 40 °C

#### **SCELLEMENT :**

L'instrument est muni, au niveau de l'unité de pesage, d'un dispositif de scellement décrit en annexe.

#### **CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION :**

L'instrument doit être installé de manière fixe. Il ne comporte pas de dispositif indicateur de niveau

#### **INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La plaque d'identification d'un instrument concerné par le présent certificat comporte les indications suivantes :

- nom du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- cadence maximale de fonctionnement en nombre d'objets par minute
- tension de l'alimentation électrique, en V
- fréquence de l'alimentation électrique en Hz
- numéro et date du présent certificat
- indication de la ou des classes d'exactitude
- caractéristiques métrologiques (Max, Min, e, d, PT-)

#### **CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :**

La vérification primitive d'un instrument est effectuée en une phase au lieu d'installation.

Outre l'examen de conformité à la décision d'approbation de modèle, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont les suivants :

- 1/ étendue et exactitude de la mise à zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.4 de la Recommandation R 51

de l'OIML ;

- 2/ stabilité du zéro et fréquence de réglage automatique du zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.5 de la Recommandation R 51 de l'OIML.
- 3/ essai de pesage en appliquant l'essai fonctionnel décrit en Annexe A.6.1.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
- 4/ essai à des vitesses de fonctionnement alternatives selon la procédure décrite en Annexe A.6.8 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Ces essais sont réalisés en mode de fonctionnement automatique.

Les tolérances et conditions de fonctionnement applicables pour les essais 1/ et 2/ sont définies au paragraphe 3.3 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour les essais 3/ et 4/ sont définies par le premier alinéa du paragraphe 2.5.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

**DÉPÔT DE MODÈLE :**

Plans et schémas déposés au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72 C080264-D1, et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

**REMARQUE :**

En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées en son article 1<sup>er</sup> ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

**ANNEXES :**

- Scellement (capteur, unité de traitement des données version A et unité de traitement des données version B)
- Vues de la face avant des boîtiers de commande et présentation d'exemples de séquences d'écran (versions A et B)
- Photographies (versions A et B)

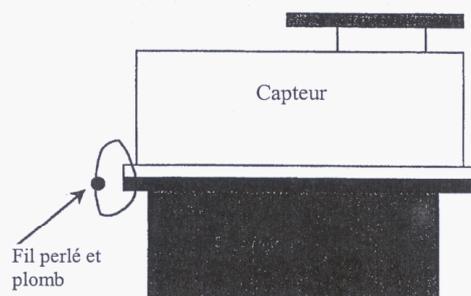
Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

## SCELLEMENT

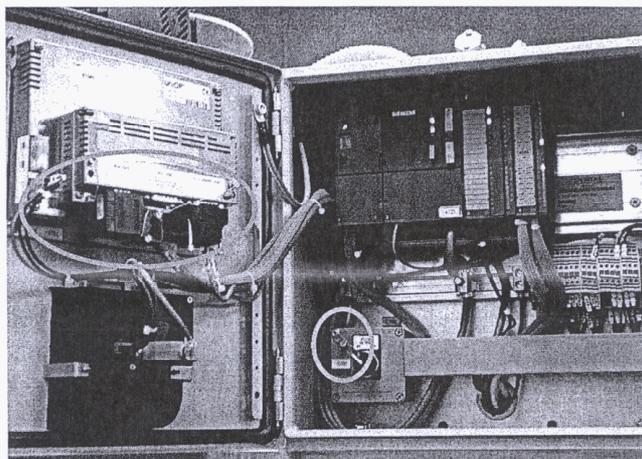
**Remarque :** dans tous les dessins et photographies relatifs au dispositif de scellement suivant, les éléments du scellement constitués par du plomb et du fil peuvent être remplacé par des étiquettes de scellement autodestructible arrachement.

### 1/ Au niveau du capteur



### 2/ Au niveau de l'unité de traitement des données

VERSION A - Le scellement se trouve à l'intérieur du boîtier de visualisation en deux parties

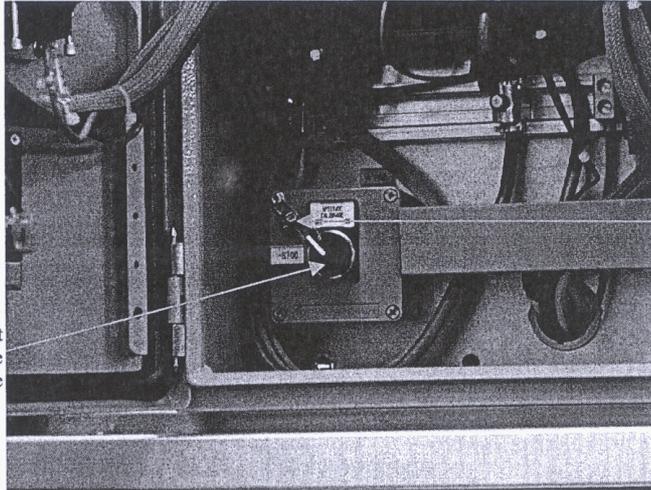


## SCELLEMENT (suite)

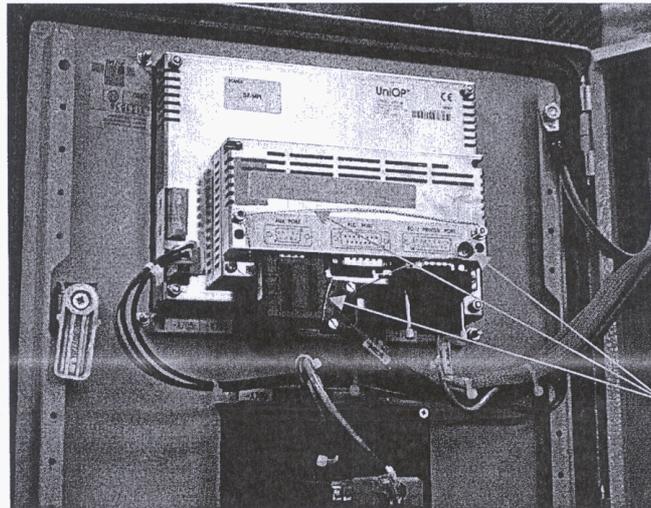
### 2/ Au niveau de l'unité de traitement des données (suite)

VERSION A (suite)

Interrupteur permettant  
d'accéder au réglage  
statique de l'unité de  
pesage



Fil perlé et plomb



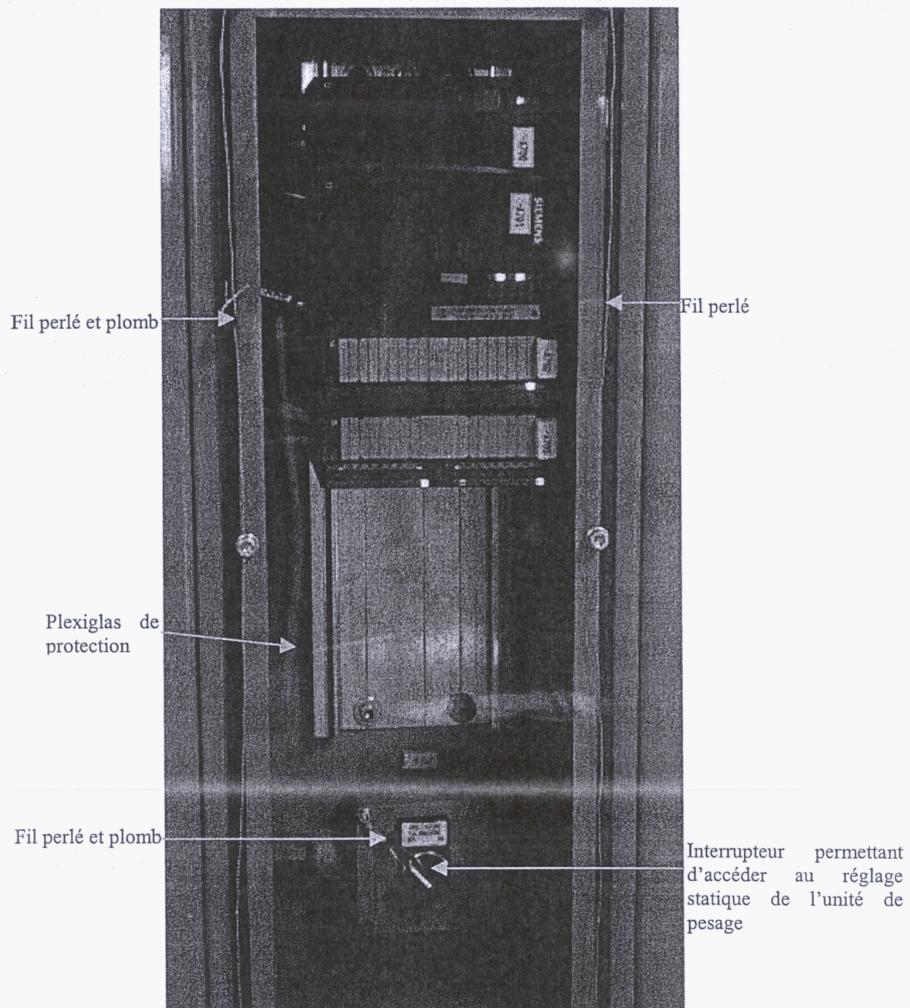
Fil perlé et plomb

## SCELLEMENT (suite)

### 2/ Au niveau de l'unité de traitement des données (suite)

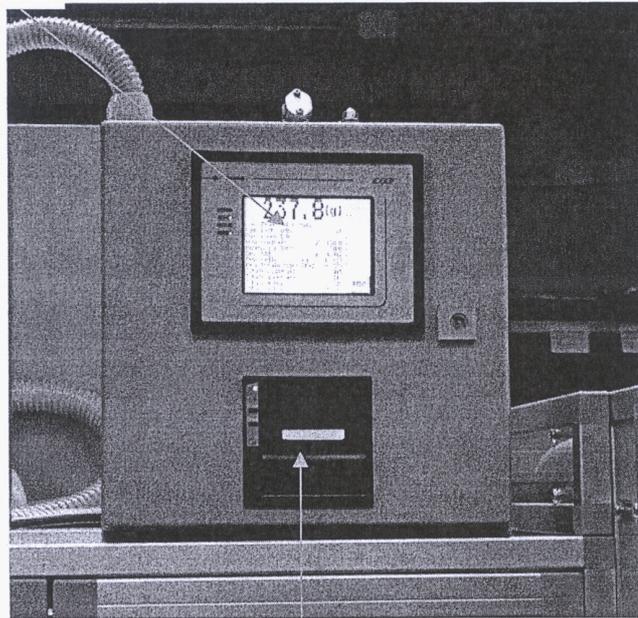
#### VERSION B

Le scellement protège l'accès à l'intérieur de l'armoire et notamment à l'interrupteur d'accès au réglage statique de l'unité de pesage. Il existe toutefois une ouverture (vers le bas de l'armoire) permettant d'accéder à la commande de mise sous tension ou hors tension du système



Vue de la face avant du boîtier de commande  
(SIEMENS type EXOR)  
Version A

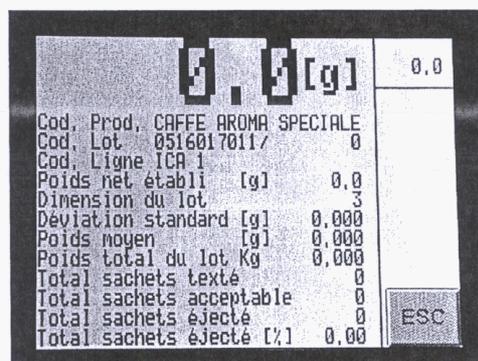
Ecran tactile



Dispositif d'impression

Exemples de séquences d'écran – Version A

Affichage en fonctionnement normal en production



Exemples de séquences d'écran – Version A  
(suite)

Affichage des résultats d'un lot

DONNE DU STATISTIQUE 1/2		ESC
Date	25/11/2 Heure 14,28,15	
Cod. Prod.	CAFFE AROMA SPECIALE	
Cod. Lot	0516017011 0	
Cod. Ligne ICA	1	
Total sachets texte	0	
Total sachets acceptable	0	
Total sachets éjecté	0	
Total sachets éjecté [%]	0,00	
Ejecté limite libre +	0	
Ejecté limite libre -	0	
Ejecté limite --TU2	0	
Ejecté limite - TU1	0	
Ejecté surveillance	0	
Ejecté alarme CP02	0	

DONNE DU STATISTIQUE 2/2		ESC
Date	25/11/2 Heure 14,28,26	
Cod. Prod.	CAFFE AROMA SPECIALE	
Cod. Lot	0516017011 0	
Cod. Ligne ICA	1	
Total sachets texte	0	
Total sachets acceptable	0	
Total sachets éjecté	0	
Total sachets éjecté [%]	0,00	
Poids moyen [g]	0,0	
Déviatiion standard [g]	0,000	

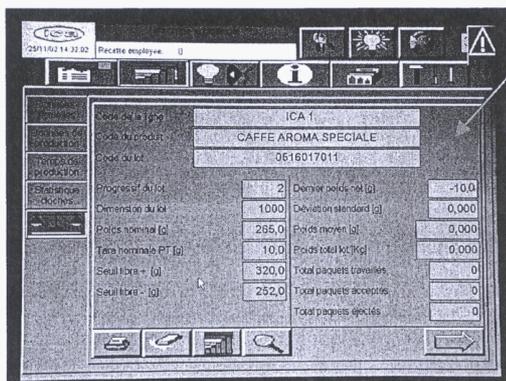
Paramètres relatifs au type de préemballages à contrôler

Cod. Prod.	CAFFE AROMA SPECIALE	
Cod. Lot	0516017011/	0
Cod. Ligne ICA	1	
Poids net établi [g]	0,0	
Tare du sachet (PT) [g]	-0,1	Tare
Limite libre + [g]	0,0	
Limite libre - [g]	0,0	
Dimension du lot	3	
Soglie calcolate su base legge n.690 DPR n. 391		
Limite - TU1 [g]	0,0	ESC
Limite -- TU2 [g]	0,0	

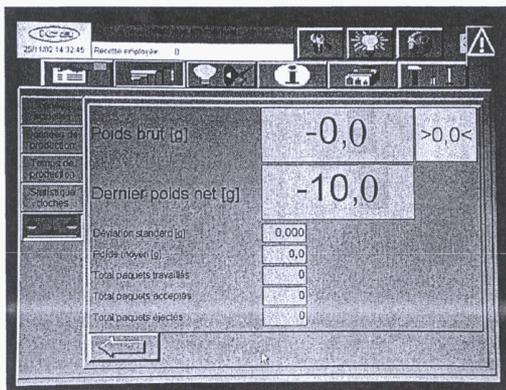
Vues de la face avant du PC industriel  
 équipant la version B  
 Exemples de séquences d'écran

Affichage des paramètres relatifs à un lot

Ecran tactile

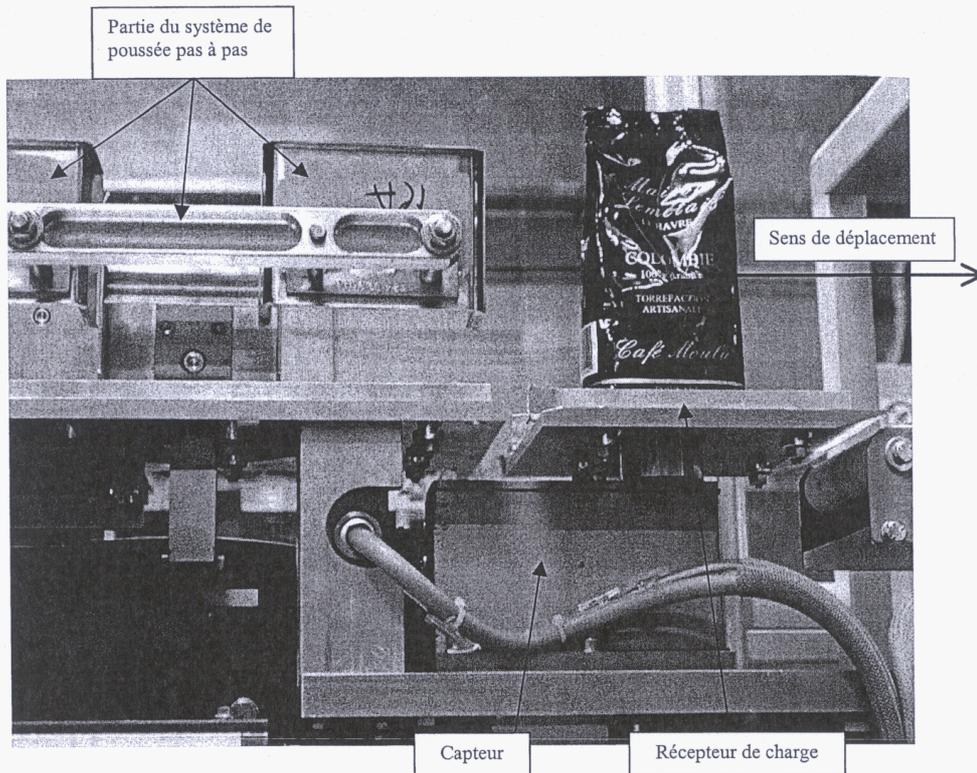


Affichage en cours de fonctionnement



Photographie

Version A



Photographie

Version B

